

## ◆ CANICULE ANNONCÉE : LA MAIRIE D'ORLÉANS SE MOBILISE DE NOUVEAU

**Aux regards des prévisions de Météo France, le territoire s'apprête à traverser de nouveau un épisode caniculaire à compter du début de semaine. Pour prévenir les risques sanitaires liés à cette vague de chaleur, la Ville d'Orléans, son CCAS et Orléans Métropole se mobilisent, notamment auprès des personnes les plus vulnérables.**

Météo France annonce un épisode de chaleurs intenses la semaine prochaine. Par conséquent, le plan canicule est de nouveau activé, et les services de la Ville et de la Métropole pleinement mobilisés.

### QUI CONTACTER ?

En cas de malaise ou de question d'ordre médical, il convient en priorité de contacter son **médecin traitant le cas échéant ou le 15**

Les personnes âgées peuvent, si besoin, contacter la « cellule canicule » du CCAS de la Ville d'Orléans au :

**02 38 68 46 86**

### ALERTE CANICULE ORANGE OU ROUGE (NIVEAU 3)

Représentent une période de chaleur intense durant plus de trois jours et trois nuits consécutifs, avec des températures supérieures à 34°C le jour et 19°C la nuit.

Sur orientation de la cellule canicule du CCAS, les aînés ne nécessitant pas une prise en charge médicale pourront être redirigés vers des établissements d'hébergement pour personnes âgées, qui se proposent de les accueillir, entre 10 heures et 18 heures, dans leurs espaces rafraîchis/climatisés pour leur permettre de se ressourcer.

Le CCAS se tient prêt à coordonner également le transport des personnes vulnérables vers les lieux rafraîchis mis à disposition en ayant recours au taxi d'Orléans.

### **Les établissements d'hébergements :**

**Quartier La Source** : EHPAD de La Source (3 avenue de Concyr)

**Quartier Madeleine** : Le logis de Camille (11 rue de la Liberté)

Résidence Korian Le Baron (61 bis rue du faubourg Madeleine)

**Quartier Dunois** : Résidence Sainte-Cécile (11 place d'Armes)

**Quartier Bannier** : Maison de Nazareth (85 rue du faubourg Bannier)

**Quartier centre-ville** : Résidence-autonomie Isabelle-Romée (7 rue du Puits de Linières)

**Quartier Argonne-Nécotin** : Résidence-autonomie Alice Lemesle (36 rue du 11 novembre)

**Quartier Barrière Saint-Marc** : Résidence Domitys (5 rue de la Lisotte)

### **En cas de déclenchement de la vigilance orange, les équipements publics rafraichis mis à disposition seront :**

- **Le Musée des Beaux (MBA)**, gratuité lors de déclenchement de l'alerte « canicule » par la Préfecture
- **Le Musée d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement (MOBE)**, gratuité lors de déclenchement de l'alerte « canicule » par la Préfecture.
- **La Médiathèque Maurice Genevoix**, 1 place Pierre Minouflet (Quartier de la Source).
- **Les Parcs et jardins de la Ville** verront leurs horaires étendus jusqu'à 22h (Parc Pasteur, Jardin des Plantes, Parc Léon Chenault et Parc du Moins Roux).



À noter qu'en raison des fortes chaleurs annoncées, les parcs Pasteur, Léon Chenault ainsi que le jardin des plantes seront ouverts jusqu'à 22h les lundi 11 et mardi 12 août. Un aménagement des horaires d'ouverture des bassins aquatiques municipaux a été décidé pour les lundi 11 et mardi 12 août également :

- Le Complexe Nautique de la Source fermera au public à 21h au lieu de 19h.
- Un créneau « îlot de fraîcheur » à destination des seniors sera ouvert de 15h30 à 16h30 au sein du bassin d'apprentissage Victor Fouillade. Gratuit et sans inscription.

Pour rappel, concernant les collectes de déchets, les horaires des collectes de l'après-midi restent décalés en soirée (de 19h à 2h). Les horaires des déchetteries et végé'tri sont aussi modifiés (7h-13h).

Recommandations et comportements en cas de fortes chaleurs : boire régulièrement, porter des vêtements amples, légers et clairs, ne pas s'exposer, se rafraîchir régulièrement (douche, brumisateurs...).